

Les ressources naturelles et humaines

Güçer C., Cerit S.

in

Tekelioglu Y. (ed.).
Agricultures méditerranéennes : la Turquie

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 1

1989
pages 31-42

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI890322>

To cite this article / Pour citer cet article

Güçer C., Cerit S. **Les ressources naturelles et humaines**. In : Tekelioglu Y. (ed.). *Agricultures méditerranéennes : la Turquie*. Montpellier : CIHEAM, 1989. p. 31-42 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 1)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

I-2 Les ressources naturelles et humaines

Cemalettin GÜÇER
Sevil CERİT

I - Les ressources naturelles

La Turquie est un vaste pays qui s'étend sur une superficie totale de 777 971 km². Elle est partagée entre l'Europe et l'Asie. La partie européenne se nomme la Thrace et la partie asiatique qui est une longue péninsule délimitée au nord par la Mer Noire et au sud par la Méditerranée, et qui représente 97% de l'ensemble des terres du pays, s'appelle l'Anatolie. Ce sont les mers Egée et Marmara qui viennent délimiter les côtes occidentales de la Turquie. La longueur totale du littoral de la Turquie est de 8 210 km.

Les voisins limitrophes de la Turquie sont la Bulgarie et la Grèce sur le continent européen et la Syrie, l'Irak, l'Iran et l'URSS en Asie.

1. Le relief et les régions géographiques

La Turquie est un haut plateau ondulé qui s'étend de la Mer Egée à l'ouest au mont Ararat (Ağrı) à l'est. Les chaînes pontiques au nord, les chaînes taurides au sud, les montagnes transversales des côtes égéennes ainsi que des *horsts* parsemés tout au long de l'Anatolie culminent au dessus du plateau dont l'altitude moyenne est de 1 000 m.

Ce paysage, présentant une grande variété de relief et de nombreux cours d'eau et lacs, peut être divisé en six zones, aux caractéristiques différentes selon leur relief, leur climat et leur sol.

A. La région de Marmara

Formée de la péninsule de la Thrace et de la plaine de Kocaeli, cette région dont la pente est douce offre un riche potentiel agricole. La basse pénéplaine de la Thrace dont l'altitude varie entre 100 et 200 m, ainsi que la plaine alluviale de Sakarya tranchent avec le paysage uniforme du haut plateau anatolien. Arrosée par le plus long fleuve de Turquie et constituant une des régions les plus riches en lacs (Sapanca, İznik, Manyas, Ulubat, Terkos, Büyük Çekmece, Küçük Çekmece), la région de Marmara est une des aires de Turquie à très haute potentialité agricole.

B. La région égéenne

De hautes montagnes transversales alternant avec des plaines piedmonts de 10-20 km de largeur drainées par de longs fleuves, forment le relief très accidenté des côtes égéennes. Les plaines alluviales de la région (Gediz, Küçük Menderes, Büyük Menderes, Karacabey) offrent de très fortes potentialités agricoles, que ce soit pour le niveau des rendements ou pour la variété des produits que l'on peut y cultiver.

C. Les chaînes montagneuses côtières

Parallèles et proches des côtes s'élèvent, à une altitude moyenne de 2 000-2 500 m, les chaînes pontique au nord et tauride au sud. Certains sommets de ces massifs atteignent 3 000 m. Les franges côtières sont étroites à l'exception des plaines alluviales de Çarşamba et de Bafra au Nord et celles d'Antalya, de Silifke et de la Çukurova sur le littoral Sud. L'agriculture dans ces plaines, grâce au climat favorable et aux grands fleuves qui les arrosent, est très prospère.

Dans la région méridionale, vers le Sud-Est du pays, le grand arc du Taurus central laisse place à une plaine alluviale s'étendant de Hatay à Kahramanmaraş. La transition entre ces massifs et le plateau intérieur est beaucoup plus douce qu'avec les zones littorales.

D. L'Anatolie centrale

C'est un haut plateau ondulé d'une altitude moyenne de 1 000 m. Quelques hauts sommets isolés émergent çà et là sur cette vaste étendue qui couvre environ un tiers du territoire turc. Sa partie sud-ouest abrite de nombreux lacs (Beyşehir, Eğirdir, Burdur, Acıgöl) d'où sa dénomination de «région lacustre». On trouve également d'autres lacs disséminés dans toute cette région (Tuz Gölü, Tersakan, Akşehir, Ilgın).

Au sud du plateau, la plate-forme qui s'étend du Tuz Gölü (Grand lac salé) à l'est de Konya est un des principaux centres agricoles du pays mais on y rencontre certains problèmes de drainage et de salinité dans les cuvettes.

Le plateau s'élève au nord au fur et à mesure que l'on se rapproche de la chaîne pontique et au sud et à l'ouest avec l'apparition des premiers reliefs des chaînes taurides et dinariques.

E. L'Anatolie orientale

La prolongation à l'Est des chaînes taurides en un grand arc Kahramanmaraş-Bingöl-Hakkari rejoignant la chaîne pontique orientale forme un haut plateau montagneux qui s'élève jusqu'à 2 000-2 500 m. Les grands *horsts* de Nemrut, Tendürek, Süphan et d'Ararat surplombent dans ce paysage à des altitudes de 4 000-5 000 m. Quelques grands lacs volcaniques (Van, Nemrut, Erçek) ainsi que des longs fleuves traversant la région ajoutent de la richesse à ce relief montagneux.

On trouve dans un quadrilatère délimité par le Nord et l'Est du lac de Van, Erzurum et Kars, une large plaine élevée moyennement inclinée. On rencontre également, parsemées entre ces montagnes majestueuses, quelques petites plaines alluviales (Erzurum, Hasankale, Muş, Saray, Iğdır) propices à l'élevage et à la céréaliculture. Quelques autres plaines piedmonts sont situées dans une bande reliant Malatya à Varto.

La zone comprise entre Siirt et Hakkari est la région la plus montagneuse et la plus accidentée du pays. Dans ses vallées profondes règne un climat méridional influencé par les fortes chaleurs du Sud.

F. Le Sud-Est de l'Anatolie

Ce vaste territoire s'étend au Sud du Sud-Est de l'arc tauride. Sa pente moyenne (6-20% dans la région Nord) s'adoucit vers le Sud (1-6%) pour former une vaste plaine alluviale de 500-600 m d'altitude, arrosée par le Tigre (*Dicle*) et l'Euphrate (*Firat*). L'agriculture de cette plaine est très prospère.

2. Les ressources en eau

La Turquie est un pays riche en ressources fluviales et lacustres. Les fleuves septentrionaux et méridionaux reçoivent de grandes quantités d'eau grâce à un régime de précipitation abondant. Ceux qui sont situés sur les plateaux central et oriental sont nourris par les eaux issues de la fonte des neiges ou sont alimentés par des sources ou des lacs.

Les lacs de Turquie sont d'origine tectonique, volcanique, glaciaire ou karstique. Le plus grand d'entre eux est le lac de Van couvrant une superficie totale de 3 713 km². On rencontre également quelques lacs de barrages dont le plus grand est le lac du barrage de Keban (675 km²).

En vue d'étudier les problèmes relatifs aux ressources en eau, 26 grands bassins de réservoir d'eau ont été choisis. D'après les calculs de potentialité en eau effectués dans ces bassins, la pluviométrie moyenne annuelle est de 652,5 mm. Donc le potentiel en eau correspond à 509 milliards de m³. La quantité écoulée de ce potentiel est de 186,5 milliards de m³, ce qui donne un coefficient d'écoulement moyen de 0,38 pour la Turquie. Et 62% de ces précipitations annuelles ne rejoignent pas les cours d'eau à cause de l'évaporation ou de la transpiration végétale. Une entière utilisation des 186,5 milliards de m³ d'eau fluviale est techniquement impossible. On estime que la quantité d'eau non consommée est de 91,5 milliards de m³ et donc que la quantité d'eau utilisée est annuellement de 95 milliards de m³.

D'après les dernières estimations, la réserve souterraine en eau, non exploitée mais exploitable, serait de 9,5 milliards de m³. Ainsi, la

quantité totale d'eaux terrestres et souterraines exploitables s'élèverait à 104,5 milliards de m³.

3. Le climat et les régions agricoles

La Turquie se situe, selon une certaine classification, dans une ceinture climatique subtropicale, et comprend plusieurs sous-climats. Une première classification grossière donne deux grands ensembles climatiques : 1) le climat des zones littorales et 2) le climat continental du plateau central. Pour des raisons principalement liées au relief, ces deux ensembles sont découpés en cinq ceintures climatiques (méridionale, septentrionale, steppique du plateau central, continentale de l'Anatolie orientale et climats de transition comprenant en tout quinze micro-climats différents : méditerranéen, méditerranéen montagneux, microclimat de Marmara, septentrional oriental, septentrional central, septentrional occidental, septentrional intérieur, climat de l'Anatolie centrale, steppe occidentale, climat de la région lacustre, climat du Sud-est de l'Anatolie, climat de la haute plaine d'Erzurum-Kars, climat de l'aire de Van, climat du Haut-Euphrate/Murat et climat montagneux d'Hakkari.

A. La ceinture méridionale

Elle s'étend de la mer de Marmara jusqu'à l'Est des côtes méditerranéennes bordant tout le littoral égéen. La température modérée aux abords de la Mer de Marmara augmente progressivement en se rapprochant du golfe syro-arabique. Les pluies hivernales sont abondantes. Le climat est doux malgré une sécheresse estivale parfois extrême. Les précipitations annuelles totales sont de l'ordre de 600-700 mm. Les massifs montagneux situés entre la plaine de Muğla et la plaine d'Anamur ainsi que l'aire entre Icel et Kahramanmaraş reçoivent eux, près de 1 000 mm par an.

B. La ceinture septentrionale

Elle présente les caractéristiques d'un climat de forêt humide avec des précipitations abondantes réparties sur toute l'année (650 à 1 200 mm par an). Les étés sont humides et les hivers doux. En passant des chaînes pontiques au plateau central ou oriental, le climat revêt progressivement les caractéristiques d'un climat de transition.

C. La ceinture steppique centrale

La steppe couvre le plateau central. Dans cette région séparée des zones littorales par d'imposants massifs montagneux, des étés chauds et arides alternent avec des hivers froids et pluvieux. Les précipitations, comprises entre 300 et 400 mm par an, sont insuffisantes et irrégulières. Sur cet immense plateau pierreux et dénudé, les récoltes sont souvent à la merci de ce climat continental sec.

D. La ceinture orientale

Ce haut plateau éloigné de toutes les zones littorales est sujet à des hivers très rigoureux et longs (8 mois). Vers le Nord, le climat est très sec et froid tandis que la partie sud bénéficie d'un microclimat plus chaud et pluvieux. Au Sud de la plaine de Van, à Bitlis et à Hakkari, on rencontre de petits *poljés* dont les microclimats s'apparentent au climat méridional. Les précipitations annuelles oscillent entre 350 et 600 mm mais s'élèvent jusqu'à 1 250 mm dans ces petites plaines élevées du Sud de la région.

E. Les climats de transition

Les zones situées entre Burdur et Kütahya au Sud et entre Bolu et Tokat au Nord ont un climat que l'on ne peut qualifier ni de climat septentrional, ni de climat continental. Il y fait à la fois plus humide et plus chaud que sur le plateau central sans que toutefois ne se retrouvent les caractéristiques climatiques des zones littorales.

L'aire d'ouverture de la ceinture méridionale vers la steppe orientale possède un climat que l'on peut qualifier de climat de transition. Ce climat est plus chaud que celui du plateau oriental mais aussi plus continental et plus aride que celui de la zone méditerranéenne. Seules la haute plaine située entre Mardin et Siirt ainsi que la plaine d'Adiyaman reçoivent des précipitations pouvant s'élever à 700-800 mm par an. Une très sévère sécheresse y règne pendant une longue saison d'été.

En fonction de ces spécificités de climat et de reliefs très variés, nous pouvons distinguer neuf régions agricoles (tableau 1).

4. La nature agronomique des terres

Selon les critères climatiques, végétaux et naturels qui déterminent la nature des sols, nous pouvons distinguer quatre zones homogènes :

- 1) une bande steppe-prairie couvrant le plateau central, une grande partie du haut plateau oriental et la région du Sud-Est de l'Anatolie ;
- 2) une bande forestière qui borde les côtes de la Mer Noire, le sud de Marmara, les côtes égéennes et méditerranéennes ;
- 3) une bande méridionale de maquis se plaçant à l'intérieur de la bande forestière et couvrant les parties dégradées des côtes égéennes et méditerranéennes.
- 4) Une bande transition entre la bande steppe-prairie du plateau anatolien et la bande forestière littorale.

A l'intérieur de ces zones homogènes, on peut trouver des sols de qualités différentes en fonction des conditions géologiques ou du relief et que l'on peut qualifier de hors-bande.

Sur ces bandes on peut distinguer quatorze groupes de sol de qualité différente : brun, brun forestier, brun forestier non calcaire, podzolique, prairie de haute montagne, rouge méditerranéen, redzinat, vertisols, vertisols basaltiques, rigosol, lithosols, alluviaux et colluviaux.

Le classement des terres, d'après leurs qualités agronomiques, fait apparaître que seulement un quart de la surface nationale possède des terres de première, seconde et troisième classe (**tableau 2**).

Actuellement, la surface agricole utile dépasse les 27 millions d'hectares et représente 35,6% de la superficie du territoire national (**tableau 3**).

Selon les résultats des études portant sur la qualité des sols, seuls 21,7 millions d'ha conviennent aux activités agricoles. Divers facteurs peuvent en effet intervenir sur la qualité des sols et créer des problèmes de fertilité (**tableau 4**). Contre ces problèmes naturels, l'intensification de l'agriculture et la maîtrise de l'eau semblent être les clefs de la réussite.

II - Les ressources humaines

Dans cette seconde partie, nous examinerons les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population rurale. Cette dernière est constituée des personnes vivant dans les localités de moins de 10 000 habitants tandis que la population urbaine comprend les résidents des agglomérations de plus de 10 000 personnes.(1)

D'après le recensement général de 1985, la population totale de la Turquie était de 50,67 millions de personnes dont 24,77 millions (48,9%) vivaient en milieu rural. D'après le recensement de 1927, premier recensement effectué après la fondation de la République, la population totale de la Turquie était, à cette date, de 13,65 millions et la population rurale de 11,29 millions de personnes (82,7%). La proportion de la population rurale par rapport à la population totale a tendance à diminuer, même si elle continue de croître en valeur absolue : elle a doublé depuis la fondation de la République (la population urbaine, elle, a été multipliée dans le même temps par 11,5).

Le **tableau 5** représente la répartition de la population selon les lieux d'habitation entre les années 1945 et 1985. La diminution relative de la population rurale s'est surtout produite au détriment des localités de moins de 2 000 personnes. Sa part dans la population totale est passée de 71,7% en 1945 à 35,7% en 1985. La proportion de la population résidant dans les lieux d'habitation de 2 000 à 10 000 personnes est restée plus ou moins stable. Pour les agglomérations de plus de 10 000 personnes, l'accroissement le plus spectaculaire s'est produit dans les villes de plus de 100 000 personnes. La part de la population de ces villes dans la population totale a triplé, passant de 18,6% en 1945 à 51,1% en 1985.

Le taux d'accroissement démographique annuel moyen de la population turque était de 2,48% entre 1945 et 1985 (**tableau 6**). La population urbaine s'est accrue à peu près deux fois plus vite tandis que la population rurale, elle, n'a progressé qu'à un taux de 1,2%. Le taux moyen de croissance dans le milieu rural a fléchi de manière considérable et est passé de 2% par an

environ entre 1945-1955 à moins de 0,5% entre 1975-1985. L'exode rural est la cause principale de cette évolution. Ce sont les localités les plus petites qui se vident au profit des grandes villes de plus de 100 000 habitants (**tableau 7**). Malgré cet exode rural massif, la population rurale continue à croître en raison du taux de natalité qui reste très élevé. Selon l'enquête de 1983 effectuée par l'Institut des Etudes Démographiques de l'Université d'*Hacettepe*, le nombre moyen de naissances est de 6,5 parmi les femmes entre 45 et 49 ans, c'est-à-dire celles qui sont à la fin de leur fécondabilité. En moyenne 1,6 de ces enfants meurent tandis que 4,9 restent en vie. En milieu urbain, ces chiffres sont respectivement de 4,2, 0,9 et 3,3. Cette croissance de la population rurale créée par le taux de natalité élevé (en moyenne 1,6 enfant de plus à la campagne qu'en ville) a provoqué un exode massif vers les grandes villes (3). La majorité de ces émigrants sont des hommes et plus particulièrement les jeunes. Cette migration masculine commence généralement avec le départ au service militaire, puis souvent ces hommes reviennent à la ville en quête de travail (4).

C'est parce que le taux de natalité en milieu rural est fort que la proportion de la population de moins de 14 ans, dans la population totale, est élevée (**tableau 8**). Et donc, la part de la population active, donc des groupes d'âge de 15-64 ans, est plus importante dans les grandes villes (61,2%) que dans les villages (51,8%). Toutefois, comme les jeunes de moins de 15 ans ainsi que les hommes de plus de 65 ans s'occupent, autant que les autres, des activités agricoles en milieu rural (à l'exception de très jeunes enfants et des vieillards), les autres groupes d'âge peuvent également être inclus dans la population active agricole.

On remarque que, dans la population active agricole, les femmes sont majoritaires. Effectivement on y trouve 5,93 millions de femmes alors que la population masculine n'est que de 5,12 millions soit 100 femmes occupées en agriculture pour 86 hommes. Ceci est encore plus évident parmi les jeunes. Et particulièrement dans le groupe d'âge 20-24 ans, groupe d'âge où les hommes partent le plus souvent pour leur service militaire, il n'y a que deux hommes pour trois femmes occupées en agriculture. L'émigration des hommes vers les villes après leur service militaire est la raison principale du niveau peu élevé du ratio homme/femme

jusqu'aux tranches d'âge de 45 ans et plus. 16,9% des hommes et 14,9% des femmes sont inclus dans les deux groupes d'âge, moins de 15 ans et plus de 64 ans, et, à ce titre, ne sont pas inclus dans la population active agricole.

Le **tableau 9** représente le niveau d'instruction de la population active agricole. 30,2% des hommes et 60,8% des femmes occupées en agriculture sont analphabètes. Parmi les hommes occupés en agriculture, 57,6% ont un diplôme d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur. Parmi la population active agricole féminine cette proportion n'est que de 34,7%. En effet les femmes, bien que majoritaires dans la population active agricole, sont en général analphabètes ou ne reçoivent qu'une très courte éducation.

Parmi la population active masculine, 41,7% sont engagés dans l'agriculture, cette proportion étant de 85,6% pour la population active féminine (5). Les hommes s'orientent donc plus vers les activités extra-agricoles alors que les femmes, lorsqu'elles travaillent, sont occupées, dans leur quasi-totalité, en agriculture. Dans les agglomérations de moins de 2 000 habitants, 97,1% des femmes et 79,6% des hommes ont une activité agricole. Ces proportions sont respectivement de 75,5% et de 28,9% dans les agglomérations de 2 000 à 5 000 habitants. Dans les agglomérations de 5 000 à 10 000 habitants, 35,8% de la population active masculine a une activité non-agricole (**tableau 10**).

L'examen du **tableau 11** nous apprend que 92,1% des femmes occupées en agriculture sont des travailleuses familiales non salariées. La proportion des hommes qui ont ce statut est de 42,5%.

Le type dominant d'exploitation dans l'agriculture turque est la petite exploitation familiale. 2,86 millions de personnes se déclarent travailleurs indépendants en agriculture. Nous pouvons, donc, considérer chacun d'eux comme chef d'une exploitation individuelle. On trouve également 2,18 millions d'hommes et 5,46 millions de femmes se déclarant travailleurs familiaux non salariés, ce qui donne, pour chaque exploitation, une main-d'oeuvre familiale non salariée de deux femmes et un homme. 54% de la population active agricole est composée de femmes. Ces femmes, en majorité analphabètes, constituent une main-d'oeuvre gratuite. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que la lenteur du

processus d'accumulation du capital est principalement due au caractère extensif de l'agriculture turque ; en raison notamment du travail non-rémunéré largement assuré par les femmes, les jeunes filles et les enfants (dont le but est de subvenir aux besoins quotidiens).

Notes

(1) On peut définir la population rurale comme les habitants des villages et des communes qui vivent en dehors des limites municipales, et la population urbaine comme les habitants des municipalités. Cependant, de grands changements sont intervenus dans la délimitation des municipalités entre 1980 et 1985 ; se baser sur ce critère perturberait l'observation des tendances d'évolution des populations urbaines et rurales. Par exemple, d'après cette définition, le taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine dans les années 80 aurait doublé par rapport à celui des cinq années précédentes. D'ailleurs, le critère, lieu d'habitation de moins de 10 000 habitants, est celui utilisé par l'Institut National des Statistiques (DİE) dans l'élaboration de ses tableaux. Donc, les caractéristiques socio-économiques de la population, dans les recensements généraux, sont spécifiées d'après la taille des agglomérations et non d'après le critère de résidence à l'intérieur d'une municipalité. En outre, puisque 95% de la population occupée dans le secteur agricole réside dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants, il est tout à fait normal que ces lieux d'habitation soient assimilés au milieu rural.

(2) DİE, SD, pp. 71-73.

(3) Turkish Population, 1983, pp. 40-41, Tableau IV-6 et IV-7.

CERİT, 1982, pp. 62-63.

(5) DİE, 1980, pp. 84-86, tableau 31.

Bibliographie

Büyük Dünya Atlası (Grand Atlas du monde), İstanbul : Arkın Kitabevi, 1985.

CERİT (Sevil), La migration campagne-ville et sa relation avec la croissance démographique en Turquie, in *Revue de la Faculté des Sciences Economiques de l'université d'İstanbul*, Tome 38, n.1-2, 1982 (en turc).

DİE.- *Recensement Général de la Population - 1980, Les caractéristiques économiques et sociales.*- Ankara : Institut National des Statistiques, n° 1072.

DİE.- *Annuaire des Statistiques* (Tome II).- Ankara : Institut national des Statistiques, pub. n° 159.

DSİ.- *Haritalı İstatistik Bülteni 1985* (Bulletin de statistiques cartographiques), Ankara : Devlet Su İşleri, 1986.

1983 Turkish Population and Health Survey.- Ankara : Université d'Hacettepe, Institut des Etudes Démographiques, 1983.

Türkiye Genel Toprak Amenajman Planlaması (Planification de l'aménagement général des sols de Turquie).- Ankara : Köy Hizmetleri Genel Müdürlüğü (Direction générale des affaires villageoises), 1987.

Coğrafya II ders kitabı (Livre scolaire de géographie II).- Ankara : Milli Eğitim ve G.S Bakanlığı (Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports), 1987.

TOPRAKSU.- *Topraksu İstatistik Bülteni 1980* (Bulletin des statistiques des eaux et des sols-1980).- Ankara : Topraksu (Institut sol-eau), 1981.

Tableau 1 : Les régions agricoles de la Turquie et leurs productions caractéristiques

Régions agricoles	Provinces appartenant à ces régions	Produits caractéristiques
I - Centre Nord	Bolu-Çankiri-Çorum-Yozgat- Kırsehir-Ankara-Eskişehir-Bilecik-Kütahya-Uşak	Blé, orge, bet. à sucre
II - Egée	Çanakale-Balıkesir-İzmir-Manisa-Aydın-Denizli-Muğla-Burdur-Isparta	Coton, agrumes, légumes, olives, tabac
III - Marmara	Edirne-Kırklareli-Tekirdağ-Istanbul-Kocaeli-Bursa-Sakarya	Olives, fruits, tournesol
IV - Méditerranée	Antalya-Içel-Adana-K.Maraş-Gaziantep-Hatay	Coton, agrumes, légumes, olives, soja, pistaches
V - Nord-Est	Erzincan-Erzurum-Kars-Ağrı-Artvin	Fourrages, blé
VI - Sud-Est	Şanlıurfa-Mardin- Diyarbakır-Bingöl-Siirt-Muş-Bitlis-Van-Hakkari	Blé, lentilles, coton, pistache
VII - Mer Noire	Zonguldak-Kastamonu-Sinop-Samsun-Ordu-Giresun-Gümüşhane-Trabzon-Rize	Bois, noisettes, thé, tabac, maïs
VIII - Centre-Est	Amasya-Tokat-Sivas-Malatya-Adıyaman-Elazığ-Tunceli	Blé, fruits, tabac
IX - Centre-Sud	Afyon-Konya-Niğde-Nevşehir-Kayseri	Blé, orge, bet. à sucre, pommes de terres

Source : Ministère de l'Agriculture.

Tableau 2 : Classe et utilisation des sols en Turquie

Utilisation des sols	Classe de qualité des sols	Superficie (millions d'ha)	Proportion par rapport à la surface nationale
Surface cultivable	I	5,0	6,4
	II	6,8	8,7
	III	7,6	9,7
	IV	7,2	9,3
	Total	26,6	34,1
Surface non cultivable	V	0,2	0,2
	VI	10,2	13,2
	VII	36,3	46,6
	Total	46,7	60,0
Surface non agricole (surface lacustre ou d'habitation)	VIII	4,6	5,9
	Total	4,6	5,9
TOTAL		77,8	100,0

Source : Ministère de l'Agriculture.

Tableau 3 : Utilisation actuelle des sols de Turquie

Utilisation actuelle des sols	Surface (millions d'ha)	Proportion par rapport à la superficie nationale
Agriculture sèche	22,6	29,1
Agriculture irriguée	3,0	3,8
Horticulture-Viticulture	1,1	1,4
Autres cultures	1,0	1,3
Total des surfaces cultivées	27,7	35,6
Prairie	0,6	0,8
Pâturage	21,1	27,2
Total Prairie-Pâturages	21,7	28,0
Forêt	15,1	19,5
Maquis	8,3	10,7
Total Forêt-Maquis	23,5	30,2
Marécages	0,1	0,1
Surfaces fluviales	0,2	0,2
Plages	(0,04)	0,1
Roches et falaises	2,9	3,7
Total des autres surfaces	3,2	4,1
Zones résidentielles	0,6	0,7
Surface lacustre	1,1	1,4
TOTAL	77,8	100,0

Source : Ministère de l'Agriculture.

Tableau 4 : Répartition des sols posant des problèmes agronomiques

Type de problème	Superficie (million d'hectares)	Proportion par rapport à la surface des terres à problème
Aridité	1,5	1,7
Epuisement du sol	2,8	3,1
Sol pierreux	28,5	31,5
Erosion fluviale	57,1	63,2
Erosion éolienne	0,5	0,5

Source : Ministère de l'Agriculture.

Tableau 5 : Répartition de la population selon les lieux d'habitation entre 1945 et 1985 (%)

Année	Lieu d'habitation						Turquie
	Milieu rural		moins de 10 000	Milieu urbain		plus de 10 000	
	moins de 2 000	entre 2 000 et 10 000		entre 10 000 et 100 000	plus de 100 000		
1945	71,7	9,7	81,4	11,2	7,4	18,6	100,0
1950	71,2	10,0	81,2	10,6	8,2	18,8	100,0
1955	66,0	11,4	77,5	12,4	10,1	22,5	100,0
1960	61,9	11,9	73,8	14,1	12,1	26,2	100,0
1965	57,2	13,1	70,2	14,8	15,0	29,8	100,0
1970	49,8	14,4	64,2	17,3	18,5	35,8	100,0
1975	44,2	14,4	58,6	19,6	21,8	41,4	100,0
1980	41,0	13,6	54,6	20,7	24,7	45,4	100,0
1985	35,7	13,2	48,9	18,0	33,1	51,1	100,0

Source : Institut national des Statistiques.- *Recensement général de la population de 1965* ; Division administrative, Publication n° 537, p. XLIV, tableau 8.

Institut national des Statistiques.- *Recensement général de la population de 1975* ; Division administrative, Publication n° 813, p. XLII, tableau 5.

Institut national des Statistiques.- *Recensement général de la population de 1985* ; division administrative, Publication n° 1211, p. 14, tableau 11.

Tableau 6 : Taux d'accroissement démographique annuels selon les lieux d'habitation entre 1945 et 1985 (%)

Années	Lieux d'habitation		Turquie
	moins de 10 000 Rural	plus de 10000 Urbain	
1945-1955	1,99	4,42	2,49
1955-1965	1,68	5,44	2,66
1965-1975	0,70	5,81	2,51
1975-1985	0,47	4,38	2,28
moyenne 1945-1985	1,21	5,01	2,48

Source : *Idem*.

Tableau 7 : Répartition de la population selon l'âge et le lieu d'habitation en 1983 (%)

Lieux d'habitation	Groupes d'âge		
	0 - 14	15 - 64	65 +
- 2 000	42,6	51,8	5,7
2 000 - 10 000	39,5	55,5	5,0
10 000 - 100 000	36,9	59,2	3,9
100 000 +	35,0	61,2	3,8
TURQUIE	39,1	56,1	4,8

Source : DIE.- Recensement Général de la Population 1980.- Les Caractéristiques économiques et sociales, Pub. n° 1072, p. 38-41, tableau 14.

Tableau 8 : Répartition de la population active agricole selon l'âge et le sexe et le ratio hommes/femmes en 1980

Groupes d'âge (ans)	Répartition par sexe (%)		Le ratio homme/femme
	Homme	Femme	
12-14	10,1	10,4	0,84
15-19	17,2	18,1	0,82
20-24	9,5	12,3	0,67
25-29	8,6	9,2	0,80
30-34	7,2	7,9	0,78
35-39	6,8	7,6	0,77
40-44	7,5	8,0	0,80
45-49	8,9	7,6	1,01
50-54	7,8	6,8	0,99
55-59	5,7	4,2	1,16
60-64	3,8	3,0	1,09
65 +	6,9	4,5	1,32

Source : Op. cit., pp. 90-91, tableau 32.

Tableau 9 : Répartition de la population agricole selon le sexe et le niveau d'instruction en 1980 (%)

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes
Analphabètes	30,2	60,8
Sachant lire et écrire	69,8	39,2
Sans diplômes	12,1	4,7
Diplômés d'école primaire	52,7	33,3
Diplômés d'école secondaire	2,6	0,5
Diplômés du lycée	1,7	0,3
Diplômés d'université	0,7	0,4

 Source : *Op. cit.*, pp. 96-97, tableau 33.

Tableau 10 : Répartition de la population active rurale selon le sexe, le lieu d'habitation et la profession en 1980 (%)

Occupation dans la dernière semaine précédant le recensement	Lieux d'habitation					
	- 2 000		2 000 - 5 000		5 000 - 10 000	
	H	F	H	F	H	F
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs	79,6	97,1	57,0	92,8	28,9	75,5
Techniciens, chercheurs, professions libérales	2,8	0,9	3,7	2,1	5,3	6,5
Entrepreneurs et cadres supérieurs	0,4	-	0,6	-	1,0	0,1
Personnel administratif	0,8	0,1	2,5	0,8	4,6	4,2
Vendeurs, cadres du commerce	1,3	-	3,4	0,1	6,5	0,6
Personnels de service	2,1	0,1	5,7	0,3	10,2	1,3
Activité de production hors agriculture	11,7	1,7	23,7	3,2	35,8	7,8

 Source : *Op. cit.*, pp. 84-87, tableau 31.

Tableau 11 : Répartition de la population active agricole selon le sexe et le statut professionnel en 1980

Statut professionnel	Hommes	Femmes	Total
Salarié	6,7	3,5	5,0
Employeur	0,1	-	0,1
Travail indépendant	50,6	4,4	25,8
Travailleur familial non salarié	42,5	92,1	69,1

 Source : *Op. cit.*, pp. 102-103, tableau 34.